

Lucien Reymond nous parle d'horlogerie – Notice de 1864 –

Mais de toutes ces industries la plus importante, celle qui était destinée à faire marcher à grand pas notre contrée dans la voie du progrès, est sans contredit l'horlogerie. En 1740, S^{el}-Olivier Meylan, jeune homme du hameau Chez-le-mâitre, alla à Rolle apprendre cette profession, où un Français l'avait introduite, dit-on, au commencement du siècle. Un de ses camarades, Abram-S^{el} Meylan, de l'Orient-de-l'Orbe, alla en 1745 faire aussi un apprentissage à Fleurier, dans le canton

de Neuchâtel. Ces jeunes gens sont les vrais auteurs de notre prospérité actuelle. Si St-Norbert a été le Christophe-Colomb de la vallée du lac de Joux, Olivier Meylan et son compagnon en ont été le bon génie. Tous les avantages que nous possédons, nous les devons, il faut le dire, au burin de l'horloger, à la lime d'Olivier Meylan. Il a fallu quatre siècles aux moines pour implanter dans la contrée une pauvre et faible population de vachers ; un seul suffit aux horlogers pour y changer complètement l'état des choses. Les premiers nous ont apporté les bienfaits moraux de la religion du Christ, les seconds nous ont procuré les biens matériels.

Humbles et obscurs artisans, ils ignoraient peut-être l'importance de leurs travaux ; mais si jamais un monument s'élève dans la contrée, ce sera, je l'espère, à la mémoire de ces infatigables missionnaires de l'industrie. Les bienfaits de l'horlogerie ne se sont pas localisés à la Vallée, les nombreux millions qu'elle a apportés dans le pays ont concouru puissamment à la prospérité du canton de Vaud tout entier et sont entrés en grande partie dans la poche des agriculteurs de la plaine.

Rentrés dans leurs foyers, ils eurent de nouvelles difficultés à surmonter. Les ouvriers de Rolle s'étaient répandus dans plusieurs localités du canton, et avaient formé des maîtrises à Lausanne, à Bonmont, à Rolle, à Nyon, à Moudon et à Vevey. Il y avait de plus quelques horlogers libres à Payerne, à Aigle et à Gessenay.

Ces maîtrises étaient une espèce de compagnonage, des associations obligatoires créées dans le but de perfectionner cette industrie et de former de bons ouvriers. Pour être reçu maître ou membre de la maîtrise, il fallait, après trois ans d'apprentissage, faire ses preuves, c'est-à-dire présenter une montre juste et bien finie, faite de sa main. Après cela le nouvel admis devait travailler 5 ans comme *rassujetti*¹ sous la surveillance immédiate d'un maître.

¹ Nous nommons *rassujetti* un jeune homme qui, ayant fini son apprentissage, travaille encore chez un maître pour se perfectionner.

Olivier Meylan ayant formé des apprentis, fut attaqué juridiquement par la maîtrise de Rolle. Il dut aller faire ses preuves à Moudon, où il fut reçu maître. Le nombre des ouvriers s'étant rapidement accru, ils obtinrent du gouvernement bernois, en 1756, une maîtrise pour la Vallée. Cette association élaborait un règlement très sévère. Les femmes ne pouvaient travailler aux montres qu'à la suite d'une permission spéciale et à des ouvrages désignés à l'avance. Les maîtres devaient assister aux séances avec l'épée au côté sous peine d'amende, etc.

La maîtrise dura 20 ans ; en 1776 elle fut dissoute par ordre de LL. EE., sur la demande des horlogers eux-mêmes. Les ouvriers devinrent libres de faire des élèves et de travailler comme ils l'entendaient, ce qui amena la concurrence et favorisa le développement de cette industrie. A cette époque, ils faisaient les montres entières, mais on ignore le parti qu'ils en tiraient et où ils les vendaient. On sait seulement qu'ils avaient le monopole de ce commerce dans le pays, puisque LL. EE. décrétèrent une loi interdisant aux étrangers de vendre des montres dans leur Etat de Vaud ; mais il y a apparence qu'ils éprouvaient d'assez grandes difficultés pour en réaliser la valeur. C'est, selon quelques traditions authentiques, ce qui engagea trois d'entre eux, aux environs de 1780, à entreprendre un voyage et à faire une tentative pour trouver un débouché à leurs produits dans les ports du Levant. Mais ces bonnes gens, ignorant le commerce, n'ayant pas compté sur les difficultés nombreuses d'une pareille entreprise, ne purent aller bien loin, et durent rentrer chez eux ruinés et découragés. Ce projet, qui aurait procuré de grands avantages s'il eût réussi, causa en échouant un recul immense à notre industrie naissante. On dut alors renoncer à fabriquer des montres et se contenter de faire des blancs pour les établisateurs de Genève, système qui a été cause de la grande émigration de nos bons ouvriers pour cette ville, où ils trouvaient un champ plus vaste pour

employer leurs talents et où ils ont concouru puissamment à développer cette industrie ¹.

C'est vers cette époque que fut fait par *Timothée Golay* un régulateur à équation, marchant une année avec compensation au balancier, copié sur les ouvrages de Berthoud.

En 1784 une dizaine de nos horlogers allèrent à Yverdon et tâchèrent de s'associer à une fabrique qui s'y formait ; mais ils ne réussirent pas ; cet établissement n'ayant pu cheminer, ils s'en revinrent à la Vallée.

Déjà aux environs de 1760 on commença à faire des cadratures ². Les noms des premiers maîtres ne sont pas connus ; parmi leurs élèves on doit citer *Philippe Meylan*, qui a travaillé beaucoup au développement de cette branche importante de l'horlogerie, la seule que les fabriques n'ont pu encore enlever à notre contrée. Après lui, viennent *Georges Golay* et *Louis Audemars*. Ce dernier reprit la suite de l'établissement d'horlogerie en blanc ³ de Philippe Meylan. A la fin du siècle *Abel Golay* commença à former et à tailler des pignons à la fraise ⁴.

Louis Audemars a continué de donner une grande impulsion à cette industrie, impulsion qui a été puissamment continuée sous l'habile direction de ses fils. A force de travail et de persévérance, ils ont pu ramener à la Vallée la fabrication de la montre entière ; ce qui a pour résultat d'y fixer la

¹ Les détails historiques du développement de cette belle industrie m'ont été donnés par M. Antoine Lecoultré et par un écrit publié en 1863 par la maison Louis Audemars.

Je dois en même temps offrir mes remerciements à d'autres citoyens dont le concours m'a été utile pour le détail concernant d'autres industries, notamment MM. François Massy, G. Audemars, etc.

² Partie qui comprend les pièces à musique et à répétition.

³ On appelle *blanc* l'ébauche ou la *charpente* de la montre, lorsque les pièces sont prêtes à recevoir les rouages.

⁴ C'est un outil ou machine pour former les dents des pignons ; auparavant cela se faisait à la lime, ainsi que la denture des roues. On serait étonné aujourd'hui de voir l'adresse et la patience que devaient posséder ces premiers horlogers, pour rendre des montres finies avec un si petit nombre d'outils encore bien imparfaits.

population horlogère, surtout les bons ouvriers, qui, sans cela, auraient continué d'aller travailler ailleurs.

Mais pendant que les horlogers de la Vallée marchaient dans la voie du progrès, leurs concurrents du canton de Neuchâtel et d'ailleurs, en perfectionnant les outils servant à exécuter un bon nombre de pièces de la montre, et en montant de grandes fabriques, menaçaient de les déborder et de finir par leur enlever la fabrication tout entière des mouvements, ce qui a lieu en effet. C'est pour contrebalancer cette concurrence redoutable que M. Antoine Lecoultré a travaillé longtemps à composer des machines et outils, et est arrivé à soutenir la lutte pour l'horlogerie du commerce, première qualité ; à fonder un établissement d'une grande importance pour la contrée, et qui est maintenant en bonne voie de succès.

Déjà en 1852, il créa, par des moyens mécaniques, une fabrique de pignons d'une qualité supérieure, qui implanta dans la contrée une branche de l'horlogerie pour laquelle nous étions à la veille d'être tributaires de Cluse en Savoie.

L'horlogerie de la Vallée est expédiée dans tous les pays connus ; elle a acquis une réputation universelle, et se distingue surtout par un cachet particulier de bien fini, par une certaine beauté dans les détails, qui en font des objets de luxe très recherchés. Les Américains entre autres achetaient surtout les pièces chères, telles que mouvements à secondes indépendantes, répétitions à minutes, répétitions à remontoir par le pendant, etc.

Moïse Piguet, associé de Philippe Meylan, inventa les montres à carillon par des lames d'acier mises en vibration à l'instar des ressorts-limbres. On fit plus tard sur ce premier modèle des tabatières ou boîtes à musique dans le commencement du siècle.

Cette fabrication est devenue le monopole de St^e-Croix ; mais, quoique secondaire, elle n'a pas manqué d'une certaine importance à la Vallée il y a 50 ou 40 ans. Maintenant elle occupe une vingtaine d'ouvriers. Ses produits sont vendus dans tous les pays du monde, notamment en Egypte, en Tur-

quie et en Chine. Une particularité digne de remarque c'est que les Chinois qui en achètent ne veulent que des airs de leur pays ; ils n'ont jamais voulu de la musique des Européens.

Il serait curieux, intéressant et utile en même temps, de voir créer à la Vallée un musée d'horlogerie, où l'on placerait, dans leur ordre d'ancienneté, un spécimen de tous les genres de montres et de mouvements qui s'y sont faits, depuis Olivier Meylan jusqu'aujourd'hui. Cette création, confiée à des mains habiles et expérimentées, serait plus facile et moins coûteuse qu'on ne le pense et ouvrirait un beau champ d'étude à nos jeunes gens. On trouverait facilement dans les anciens comptoirs de la Vallée et de Genève les matériaux nécessaires. Aussi je crois devoir attirer l'attention de nos industriels et de la Société vaudoise d'utilité publique sur cette importante création, qui rencontrerait beaucoup de sympathies et d'appui.

Enfin l'horlogerie de la Vallée a subi des crises, elle en subira encore sans doute, elle aura toujours à lutter contre la concurrence ; mais, malgré toutes apparences défavorables, son avenir est plus brillant qu'il ne paraît de prime-abord. Si cette industrie se répand dans d'autres pays, de nouveaux débouchés s'ouvrent tous les jours au commerce. Espérons que les Américains, las de s'entr'égorger, mettront bientôt fin à leur lutte fratricide, et renoueront les relations commerciales interrompues depuis plusieurs années ; que la Chine et le Japon nous ouvriront un jour les portes de leurs immenses et riches pays.

Plus heureux que nos devanciers, nous n'avons qu'à conserver, à perfectionner et à modifier ce qu'ils nous ont légué et qu'ils ont créé avec beaucoup de peines. Suivons seulement avec persévérance et courage la voie qu'ils nous ont tracée, et notre vallon, si peu favorisé sous le rapport du climat, peut atteindre un haut degré de prospérité. Les générations présentes et futures comprendront, il n'en faut pas douter, l'importance de leur tâche et n'y failliront pas.

Il m'a été impossible de me procurer des données suffi-

samment exactes pour indiquer d'une manière positive le produit de cette belle industrie, qui du reste varie énormément, mais je ne crois pas être loin de la vérité en indiquant un million comme produit annuel et moyen depuis environ 50 ans.

A mesure que l'horlogerie a pris du développement, tout dans la contrée a marché dans la voie du progrès : depuis 50 ans, presque toutes les anciennes maisons ont été rebâties, un grand nombre de nouvelles se construisent chaque année ; des ponts, des édifices publics s'élèvent tous les jours. La population se fixe toujours davantage dans la contrée et augmente considérablement ; on peut dire aussi qu'en général l'abondance et le bien-être sont dans les familles.

LE VAL DE LOUX

Almanach Annuaire



Editeur:
EUG. F. LECOULTRE - BRASSUS

MULLER & CO. GRAVEURS, LAUSANNE.



NOTICE INDUSTRIELLE

Malgré leur isolement et les conditions défavorables où ils se trouvaient placés, les habitants de La Vallée ne tardèrent pas à s'apercevoir de l'insuffisance des ressources que leur offrait le sol et à chercher à se créer des industries.

Une des premières fut celle du charbon. Ils en chargeaient des radeaux que, par l'Orbe et le lac, ils conduisaient à la Tornaz où il existait un grand charbonnier servant d'entrepôt et d'où des voituriers le transportaient à Vallorbes.

* * *

Dès une époque très ancienne, ils se sont occupés de boissellerie. Les Bernois achetaient là les vases pour leurs vins. On voit par exemple qu'en 1680, le bailli de Romainmôtier commanda aux communes de La Vallée deux cents fustes pour les vendanges. Cette industrie a été importante, et aujourd'hui elle est encore l'occupation d'un grand nombre de chefs de famille, surtout dans la commune du Lieu. Ils fournissent des cuves pour les vendanges, des baquets, des *brantes*, des *seilles*, des seaux, etc. Tous ces divers ustensiles sont, en général, de bonne qualité et d'une grande perfection de travail.

* * *

En 1712, un jeune homme du Sentier, nommé Joseph Guignard, alla au Pays de Gex apprendre l'état de lapidaire. Il forma des élèves et introduisit cette industrie dans la contrée. Cette introduction eut une grande importance pour La Vallée; elle fit entrevoir à ces braves gens la puissance de l'industrie et du commerce et leur apprit de quoi ils étaient capables. C'est de cette époque que date réellement l'ère des progrès qui se sont accomplis. L'établissement de ces nouveaux ateliers obligea à changer l'architecture très primitive des maisons, surtout à agrandir les fenêtres et à introduire des poêles, inconnus auparavant. Aussi, les ouvriers de cette profession, qui devinrent rapidement nombreux, jouissaient d'une grande considération; il y avait dans chaque auberge,

à l'usage des lapidaires, un tonneau du meilleur vin, auquel nul autre ne s'avisait de toucher.

Cette industrie s'est maintenue à un haut degré de prospérité jusqu'il y a cinquante ou soixante ans ; elle a commencé dès lors à perdre graduellement de son importance. Plusieurs causes y ont contribué ; d'abord la formidable concurrence de la localité de Sepmoncel, dans le Jura français ; ensuite la grande extension de l'horlogerie, qui, offrant de plus grands bénéfices aux ouvriers, les engagea à se vouer à cette industrie.

* * *

Peu d'années après l'établissement des lapidaires, on commença à s'occuper de la fabrication des fromages sur une échelle un peu vaste. Nos grands et beaux paturages avaient, d'une manière imparfaite, été exploités par des étrangers. Les habitants de La Vallée ne savaient faire autre chose de leur lait que ce qu'ils appelaient des *tommes* ou petits fromages de mauvaise qualité pour leur usage. Ils commencèrent à devenir fermiers des montagnes et à fabriquer pour le commerce. Cette fabrication s'améliora rapidement et son produit ne tarda pas à atteindre le degré de perfection qu'il a aujourd'hui. Le plus important progrès obtenu dans la manipulation du lait a été la fabrication des *présures*. Les *fruitiers* et *fruitières* d'autrefois mettaient, pour obtenir le fromage, la peau de *cailler* détrempé dans la chaudière.

La fabrication des fromages vacherins n'est, relativement, pas ancienne. Elle a commencé, il y a environ quatre-vingt ans chez nos voisins d'outre-Risoux, sur les paturages et dans les fermes du Mont-d'Or, d'où leur est venu le nom de fromages du Mont-d'Or.

Il y a septante ans environ que cette industrie fut importée aux Charbonnières où, pendant quarante ans, elle a été le monopole presque exclusif de ce village.

La laiterie des Charbonnières, qui date d'environ trente ans, s'est fait une spécialité de cette production et y a apporté tous les perfectionnements dont elle est susceptible. Et, quoique ayant eu de nombreux imitateurs, elle a maintenu sa vieille réputation de ne livrer que des produits excellents. Aussi a-t-elle obtenu des récompenses aux expositions d'Yverdon, de Zurich et de Genève.

Il y a cinq ans, c'est-à-dire avant l'application du tarif doua-

nier actuellement en vigueur, en vue de soutenir avantageusement la concurrence déloyale que les vacherins français faisaient aux nôtres, les principales laiteries de La Vallée, Les Charbonnières, Le Pont, Le Lieu, Le Séchey, Le Solliat, le Brassus, etc., se sont syndiqués sous la raison syndicale des *Laiteries de La Vallée* et ont adopté une marque de fabrique commune.

Un comité est à la tête de cette entreprise ; par des visites fréquentes, il s'assure de la bonne fabrication de la marchandise et de la bonne tenue de la laiterie, exerçant ainsi un contrôle sérieux sur tout ce qui se rapporte aux vacherins.

A l'Exposition d'Yverdon, le syndicat a exposé 24 vacherins. Il a obtenu le prix d'honneur de 50 fr. et la première prime de 50 fr.

Ce commerce des vacherins prend une extension toujours plus grande.

Il se fabrique aussi à La Vallée les *chevrotains* ou tommes de chèvre et quelques fromages appelés *persillés*.

* * *

Il y a environ un siècle, un Neuchâtelois nommé Audétat introduisit à La Vallée la fabrication des dentelles ; elle prit un rapide essort ; hommes, femmes et enfants étaient occupés au *coussin*. Ce travail, qui était peu lucratif, devenu le monopole des fabriques, est depuis longtemps abandonné.

* * *

Les *rasoirs* de La Vallée, perfectionnés sous l'habile direction de M. Jaques Lecoultre, de ses fils et petits-fils, ont acquis une grande réputation et sont expédiés dans les contrées les plus éloignées.

* * *

Mais, de toutes ces industries, la plus importante, celle qui était destinée à faire marcher à grands pas notre contrée dans la voie du progrès, est sans contredit l'horlogerie.

Au commencement du siècle passé, on faisait déjà un peu de ce qu'on appelait la grosse horlogerie. Les pendules avec le cadran en étain et dont on voit encore quelques spécimens, étaient fabriquées par les frères Isaac et Henri Golay de Derrière-la-Côte. Les mêmes firent une horloge pour l'église du Sentier.

En 1740, Samuel-Olivier Meylan, jeune homme du hameau de Chez-le-Maitre, alla apprendre le métier d'horloger à Rolle, où un Français l'avait introduit, dit-on, au commencement du siècle. Deux de ses camarades, Abram-S^cl Meylan, de l'Orient-de-l'Orbe, et Pierre-Henri Golay de la famille Chez-la-Jourdan, allèrent aussi faire un apprentissage à Fleurier, dans le canton de Neuchâtel. En rentrant chez eux, ils durent d'abord commencer par créer eux-mêmes leur outillage et ne tardèrent pas à éprouver de nouvelles difficultés.

Les ouvriers de Rolle s'étaient répandus dans plusieurs localités du pays et avaient formé des maîtrises à Lausanne, à Bonmont, à Rolle, à Nyon, à Moudon et à Vevey. Il y avait de plus quelques horlogers libres à Payerne, à Aigle et à Gessenay.

Ces maîtrises étaient une espèce de compagnonnage, des associations obligatoires créées de par l'Etat dans le but de perfectionner cette industrie et de former de bons ouvriers. (C'était à peu près ce qu'on appelle aujourd'hui des syndicats). Pour être reçu maître ou membre de la maîtrise, il fallait, après trois ans d'apprentissage, faire ses preuves, c'est-à-dire présenter une montre juste et bien finie, faite de sa main. Après cela, ce nouvel admis devait travailler cinq ans comme *rassujetti* sous la surveillance immédiate d'un maître, pour se perfectionner.

Olivier Meylan, ayant formé des apprentis, fut attaqué juridiquement par la maîtrise de Rolle. Il dut aller faire ses preuves à Moudon, où il fut reçu maître. Le nombre des ouvriers s'étant rapidement accru, ils obtinrent du gouvernement bernois, en 1756, une maîtrise pour La Vallée. Cette association élaborait un règlement très sévère. Les femmes ne pouvaient travailler aux montres qu'à la suite d'une permission spéciale et à des ouvrages désignés à l'avance. Les maîtres devaient assister aux séances avec l'épée au côté, sous peine d'amende. Les lapidaires furent aussi soumis aux mêmes formalités et aux mêmes règles.

La maîtrise dura vingt ans; en 1776, elle fut dissoute par ordre de LL. EE., sur la demande des horlogers eux-mêmes. Les ouvriers devinrent libres de faire des élèves et de travailler comme ils l'entendaient, ce qui amena la concurrence et favorisa le développement de l'industrie horlogère.

A cette époque, les horlogers vaudois faisaient des montres

entières, mais on ignore le parti qu'ils en tiraient et où ils les vendaient. On sait seulement qu'ils avaient le monopole de ce commerce dans le pays, puisque LL. EE. décrétèrent une loi interdisant la vente des montres dans leur Etat de Vaud ; mais il y a apparence qu'ils éprouvaient d'assez grandes difficultés pour en réaliser la valeur, ce qui se comprend, à cette époque où les relations commerciales étaient difficiles et peu étendues. Ils durent alors renoncer à fabriquer des montres et se contenter de faire des blancs pour les établissemens de Genève, système qui a été cause de la grande émigration de nos bons ouvriers pour cette ville où ils trouvaient un champ plus vaste pour leurs talents et des débouchés plus faciles pour leurs produits.

C'est vers cette époque que fut fait par *Timothée Golay* un régulateur à équation, marchant une année, avec compensation au balancier, copié sur les ouvrages de Berthoud.

Déjà aux environs de 1760, on commença à faire des *cadra-tures*. Les noms des premiers maîtres ne sont pas connus ; parmi leurs élèves, on doit citer *Philippe Meylan*, qui a travaillé beaucoup au développement de cette branche importante de l'horlogerie. Après lui viennent *Georges Golay* et *Louis Audemars*. Ce dernier reprit la suite de l'établissement de l'horlogerie en blanc de Philippe Meylan. A la fin du siècle, *Abel Golay* commença à former et à tailler des pignons à la fraise.

Louis Audemars et ses fils ont continué à donner une grande impulsion à cette industrie. Leur but constant a été de ramener à La Vallée la fabrication de la montre entière et d'y fixer la population horlogère, surtout les bons ouvriers.

D'un autre côté, pendant que les horlogers marchaient dans la voie du progrès, leurs concurrents du canton de Neuchâtel et d'ailleurs, en perfectionnant les outils servant à exécuter un bon nombre de pièces de la montre et en montant de grandes fabriques, menaçaient de les déborder et de finir par leur enlever la fabrication toute entière des mouvements, ce qui a eu lieu en effet. C'est pour contrebalancer cette concurrence redoutable que M. Antoine Lecoultre a travaillé longtemps à composer des machines-outils et il est arrivé à soutenir la lutte pour l'horlogerie du commerce. Il a fondé un établissement d'une grande importance pour la contrée et qui est en voie de prospérité.

L'horlogerie de La Vallée est expédiée dans tous les pays connus ; elle a acquis une réputation universelle, et se distingue surtout par un cachet de bien fini, par une certaine beauté dans les détails, qui en font un objet de luxe très recherché.

Moïse Piguet, associé de Philippe Meylan, inventa les montres à carillon par des lames d'acier mises en vibration, à l'instar des ressorts timbres. On fit plus tard, sur ce premier modèle, des tabatières ou boîtes à musique, dans le commencement du siècle. Cette fabrication est devenue le monopole de Ste-Croix.

A part quelques moments de ralentissement et même d'arrêt cette belle industrie n'a cessé de se développer et a été à son apogée depuis 1850 à 1875 environ. Depuis lors, une baisse commença à se produire dans les prix et des difficultés surgirent pour l'écoulement. On crut y voir une de ces crises momentanées et périodiques, comme il s'en était produit déjà à d'autres époques ; mais, ce qu'on croyait une crise s'est perpétué et est devenu l'état normal. Les perfectionnements incessants apportés à l'outillage et la grande extension que la concurrence a fait prendre à la fabrication par les machines, ont diminué, dans une grande proportion, le travail manuel en livrant au commerce des produits à des prix bien inférieurs aux anciens.

Il en résulte une longue et pénible période de transition qui oblige à une transformation complète dans la manière de travailler et dans l'écoulement des produits ; mais ces difficultés ne doivent pas être insurmontables.

Pour la partie historique des trente dernières années de cette industrie, nous renvoyons à l'excellent ouvrage de M. Hector Golay, publié en 1891 sous les auspices de la Société vaudoise d'utilité publique, nous contentant d'en citer quelques passages.

« Ce fut l'année de l'exposition de Philadelphie, où les Américains manifestèrent pour la première fois l'intention bien déterminée de se passer de notre concours industriel et même de nos produits, et on entendit le premier cri d'alarme au sujet de l'avenir de notre horlogerie. Après la reprise, pleine de promesses, qui avait succédé à l'interruption causée par la guerre de 1870, et le brillant résultat de l'exposition de Vienne en 1873, cette perspective soudaine d'un recul ou d'une défaite trouvait la population horlogère mal préparée, et même peu disposée à y croire.

» Mais les effets ne tardèrent pas à attester le bien fondé de ces craintes, et se firent sentir d'une manière toujours plus générale et toujours plus intense ; au calme dans les affaires, qui n'avait encore rien d'inquiétant, succéda bientôt le ralentissement, puis la crise ; l'ouvrage commença à affluer dans les réserves des établissements ; il fallut suspendre la fabrication en attendant l'écoulement du stock ; mais, la vente ne se faisant pas, il fallait baisser les prix ; ensuite les ouvriers, angoissés par l'attente, - par une inaction forcée ou par un travail stérile, essayaient d'un autre gagne-pain, ou bien allaient demander à l'étranger l'ouvrage que leur refusait l'industrie locale. Plusieurs industriels s'appliquèrent à rechercher les causes connues ou cachées de cette longue interruption de la demande.

» Outre les perfectionnements que chaque horloger s'appliquait à réaliser pour son compte particulier, soit par l'application de la théorie mécanique, soit par la main d'œuvre, soit dans les procédés de fabrication, et qui constituaient tout une œuvre nouvelle dont la suite a révélé l'importance, les établissements et les chefs d'ateliers fondèrent une société industrielle et commerciale, qui se proposait l'étude des causes du malaise industriel et de l'avilissement des prix, la réalisation des conditions générales ou d'intérêt commun, nécessaires à la reprise des affaires et au développement de l'horlogerie.

» Les tentatives pour atteindre son but ne furent pas toujours récompensées par le succès, mais la Société industrielle et commerciale eut ce bon effet de devenir le foyer central de résistance aux conditions et aux concurrences rivales, le trait d'union avec d'autres centres industriels et d'autres sociétés qui poursuivaient aussi le relèvement de l'horlogerie suisse, et le point de départ d'une activité nouvelle. Dès 1882, elle devint section de la Société intercantonale des industries du Jura et son influence morale soutint la lutte contre les préjugés funestes, éclaira le chemin, aiguillonna la légère reprise qui, en 1881-1882, semblait enfin annoncer un commencement de réaction.

» L'horlogerie de la Vallée de Joux voulant avoir à sa disposition l'heure exacte en tout temps, condition indispensable pour le réglage des pièces de précision, la Société industrielle, après avoir examiné la possibilité de réaliser ce désir, s'adressa à l'Etat

qui, dans ce but, accorda une subvention annuelle de 4000 fr. L'étude et la poursuite de ce projet nécessitèrent bien des démarches qui aboutirent heureusement.

» Les établissements d'horlogerie de La Vallée tendent aujourd'hui à s'organiser suivant deux ou trois types déterminés et imposés par les conditions actuelles de fabrication ; depuis de longues années, le village du Sentier a été pour La Vallée le centre exclusif de l'horlogerie de fabrique due au travail des machines ; le grand établissement Lecoultre et C^{ie}, qui représente cette organisation et compte 350 à 400 ouvriers, n'a cessé d'augmenter sa production et peut livrer au commerce non seulement des mouvements simples, mais encore des pièces en blanc, avec cadratures, chronographes et autres mécanismes qu'un outillage perfectionné réalise aujourd'hui sans difficulté. Un moteur à vapeur de 65 chevaux actionne les machines et outils de ses nombreux ateliers.

» Les maisons d'horlogerie du Brassus ont concentré tous leurs efforts pour arriver à la fabrication de la montre finie, en combinant, dans la mesure la plus avantageuse possible, les procédés du travail mécanique à ceux du travail manuel ; c'est là sans doute que la transformation a été la plus considérable, et les difficultés les plus grandes ; c'est là qu'est l'indépendance et l'avenir de l'horlogerie à La Vallée. A l'origine et pendant de longues années, une seule maison luttait pour atteindre ce but ; aujourd'hui c'est une dizaine d'établissements qui terminent la montre : MM. Louis-Elisée Piguet, Audemars, Piguet et C^{ie}, Ami Lecoultre-Piguet, Louis Audemars, fils, F. Audemars, Audemars, frères, Matthey Bros et C^{ie}, au Brassus, Jules-Oscar Nicole et fils, Emile Baud, David-Lucien Golay, au Sentier ; peut-être en omettons-nous et nous ne pouvons du reste énumérer ici toutes les maisons qui font honorable figure, soit pour la production des pièces finies, soit pour l'horlogerie en blanc.

» A côté de ces deux genres principaux d'établissements, il existe aussi des fabriques qui exécutent, comme celle d'Alfred Lugrin, des mécanismes spéciaux, tels que cadratures, horloges, grandes sonneries, chronographes, quantièmes, sur des mouvements qu'elles livrent prêts pour l'échappement et le repassage. A ces établissements, on peut rattacher ceux qui se sont consacrés

à la fabrication de certains assortissements ou parties détachées de la montre ; les fabriques de pignons, de roues, etc.

Ainsi, l'effort particulier de chaque fabricant, de chaque ouvrier, comme l'action collective de l'industrie locale, ont obtenu en définitive un succès très encourageant.

* * *

A l'automne 1879, une société se fonda pour l'exploitation des glaces des lacs de La Vallée. Cette exploitation, devenue la propriété de la Compagnie du Jura-Simplon, a subi d'importantes modifications. Les installations ont été reconstruites et réorganisées d'après le système américain perfectionné. Cette glace a pour principal débouché Paris. Il en est expédié aussi à Lausanne, Genève et d'autres villes de France et de Suisse.

* * *

Par suite du terrible cyclone qui, le 19 août 1890, s'abattit sur la Vallée de Joux, le commerce et l'exportation des bois, ont pris une grande extension.

Cette quantité prodigieuse d'arbres renversés, en attirant les acheteurs étrangers, a fait connaître la qualité de ces bois et ouvert de nouveaux débouchés.

Quelques scies à eau ont, pour travailler davantage, ajouté à leurs installations une machine à vapeur. Une nouvelle scierie, exclusivement à vapeur, a été construite au Campe, sur les ruines de la tuilière. Elle débite de la boissellerie et des caisses d'emballage. Presque toutes ont des circulaires pour débiter les menus bois. Celle de M. A. Audemars, aux Moulins, possède de plus une raboteuse, une crêteuse et fabrique de la laine de bois. Il y a au Brassus une grande fabrique de caisses d'emballage.



Verbe infini qui façonnas les mondes,
Qui dans le vide assemblas l'univers...
Toujours la vie se manifeste :
Le ciel fût-il par ton souffle emporté,
Le temps s'en va, mais l'Eternité reste,
L'Eternité ! l'Eternité !

J. OLIVIER.